Transkription :

Angélique Bouin: Économie circulaire: Bruxelles veut des produits plus durables, réparables et recyclables ! France inter 31 mars 2022 [Auszug]

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-europe-tu-l-aimes-ou-tu-la-quittes/l-europe-tu-l-aimes-ou-tu-la-quittes-du-jeudi-31-mars-2022-3349243>

Bonjours à tout le monde.

L’Europe tu l’aimes et tu la quittes, c’est l'Europe qui se met en ordre de bataille. Angélique, pour lutter contre la surconsommation, l'obsolescence programmée, la fast fashion en mauvais français dans le texte et qui veut faire des 27 les champions de l'économie circulaire, en voilà un vaste programme.

 Oui, présenté en grande pompe par pas moins de 3 commissaires européens, hier plein d'ambitions. Mais franchement, Fabienne, si ces annonces sont rapidement suivies d'effets, comme on nous le promet bien, c'est une Europe au service des consommateurs dont on va parler et donc plutôt l'Europe telle qu'on l'aime.

 Alors dites-nous, racontez-nous comment ça marche. Vous avez piqué notre curiosité, allez-y.

 Et bien, la Commission dit vouloir en finir avec par exemple ce smartphone qu'il faut jeter parce que sa batterie décline, ce robot de cuisine qu'il faut changer parce que son moteur a grillé ou encore ces tee-shirts qui ont des trous après trois lavages. Secteur par secteur elle veut imposer à la fois des normes de production plus écologiques mais aussi plus de transparence comme on l'a fait avec l'électroménager, cette classification de A à G qui nous permet de savoir quand on achète un frigo s'il ne sera par exemple pas trop gourmand en énergie. La Commission veut ajouter néanmoins plein d'autres critères. Prenons l'exemple du textile, qui sera l'un des premiers secteurs concernés. Grâce à un QR code que l'on trouvera sur l’étiquette, on saura si la petite robe que vous avez acheté pour l’été, Fabienne, a été fabriquée avec du tissu recyclé, son pourcentage, on connaitra aussi son taux de microbilles de plastique qui sont très présentes dans les vêtements, et très polluantes, ou encore si son fabricant s’est engagé à ne pas détruire ses invendus. La Commission s’attaque à ce qu’elle considère comme un fléau, cette mode éphémère. Et voilà trois chiffres qui font froid dans le dos : en moyenne un Européen achète 26 kilos de vêtements ou de linge de maison par an, on en jette 11, 1% seulement est recyclé ! 35% des microplastiques relâchées dans l’environnement sont par ailleurs issues de tissus à base de polyester ou d’acrylique selon la Commission. Et puis un dernier chiffre pour vous achever : dans le monde, la production de textile a doublé entre 2000 et 2015 ! Sans mesures, cela ne va pas s’améliorer ! Cette nouvelle législation va à la fois donc obliger les fabricants à verdir leurs modes de production, mais aussi à nous donner des informations plus claires pour nous permettre d’acheter du plus durable, du plus réparable, des produits meilleurs pour la planète.